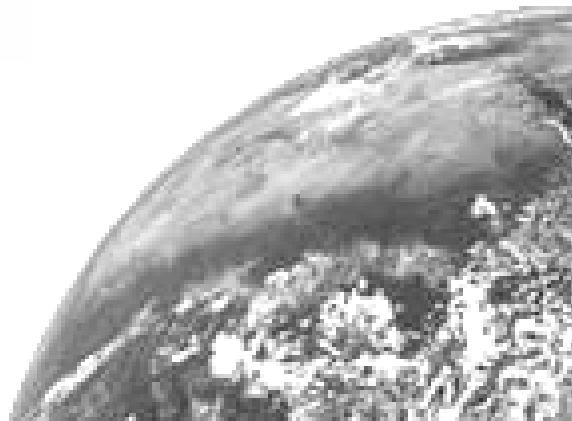


*Initiatives
Climat* 
en Poitou-Charentes



**Réussir la lutte contre le changement
climatique en Poitou-Charentes**

LIVRE BLANC

MARS 2006



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Coordonné par Futur Facteur 4



Sommaire

1^{ère} partie – Réussir la lutte contre le changement climatique en Poitou-Charentes p 3 à 7

- ✓ Le climat bouleversé
- ✓ Bref historique de la compréhension scientifique de l'évolution des climats
- ✓ La vertigineuse découverte des archives de la Terre
- ✓ Les événements climatiques extrêmes, déclencheurs d'une prise de conscience
- ✓ De l'évolution du climat en France...
- ✓ à la réduction des émissions en Poitou-Charentes

2^{ème} partie – Mobiliser l'opinion publique p 8 à 13

- ✓ Affronter l'enjeu climatique par la mobilisation citoyenne
- ✓ Un long processus, de la sensibilisation à l'action
- ✓ Une panne d'imaginaire du long terme
- ✓ La déficience des médias nationaux
- ✓ La compréhension de la portée des actes
- ✓ Le chemin de la mutation possible concernant les comportements
- ✓ L'articulation de solutions complexes
- ✓ Un besoin de prospective
- ✓ Tout le monde sur le pont !

3^{ème} partie - Élaborer le Plan Initiatives Climat ADEME/Région p 14 à 19

- 1 - Les politiques de lutte contre le changement climatique, du global au local
- 2 - Un succès par la démocratie participative

4^{ème} partie - Synthèse du Livre Blanc p 20 à 30

- 1- Vers une mutation culturelle de grande ampleur
- 2 - Un avenir illisible
- 3 - Analyse par secteur d'activité
- 4 - Analyse par type d'intervention



1^{ère} partie - Réussir la lutte contre le changement climatique

✓

Le climat bouleversé

Il y a 15 000 ans environ, une grande partie de l'Europe et de l'Amérique du Nord est passée d'un état de steppe glaciaire au paysage actuel, où les glaces ont reculé vers les pôles et en altitude. Ce passage de l'époque glaciaire à l'époque interglaciaire actuelle a été très lent : il aura fallu quelque 5000 ans pour que s'accomplisse le dégel d'une partie de l'hémisphère Nord. La température terrestre a graduellement augmenté, sous l'effet de la variation de l'intensité du rayonnement solaire et de la modification sur très longue période, de l'orbite de la Terre par rapport au Soleil. Or, entre une ère glaciaire et un interglaciaire plus chaud, il n'y a qu'un écart de température moyenne annuelle de 5°C. Ces 5°C de moins qu'aujourd'hui se traduisaient par un kilomètre de glace sur les îles britanniques et un niveau de la mer 120 mètres plus bas qu'aujourd'hui. Ainsi, comme on le verra plus loin, **le réchauffement provoqué par l'homme d'ici 2100 pourrait être en amplitude équivalent à la sortie de l'ère glaciaire si rien n'est fait, mais il serait dix fois plus rapide.**

Depuis la dernière transition interglaciaire, le climat a été caractérisé par une remarquable stabilité, du fait de la constance de la teneur de gaz carbonique (CO₂) et de méthane dans l'atmosphère... et ce jusqu'à l'ère industrielle. Or depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, les émissions de carbone provoquées par les activités humaines - exploitation et combustion d'énergies fossiles, émissions de méthane et d'oxyde nitreux par l'agriculture, changements d'affectation des terres - furent tellement massives et rapides qu'elles causent une dérive inédite et accélérée de l'effet de serre. Cette dérive est mesurable : la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère a augmenté de 31% depuis 1850 et celle de méthane (CH₄) de 151%. **S'il est dans la nature du climat de fluctuer et d'évoluer d'un cycle astronomique à l'autre, un élément est bel et bien en train de dérégler cette complexe horloge naturelle : l'espèce humaine.**

La rapidité vertigineuse de ce processus déclenché par l'intervention humaine est à l'origine des grands problèmes environnementaux contemporains.

Qu'est-ce que l'effet de serre ? Du phénomène naturel à l'effet de serre additionnel

Le gaz carbonique (CO₂) et les autres gaz à effet de serre sont des composants naturels de l'atmosphère. Depuis toujours, ils interviennent dans la régulation de la température terrestre ; sans eux, la température moyenne terrestre chuterait de 15°C à -18°C. L'effet de serre désigne un phénomène complexe de piégeage de la chaleur solaire par le gaz carbonique et d'autres gaz comme le méthane et la vapeur d'eau. Le gaz carbonique est important pour le climat car, tel un vitrage invisible, il retient une partie de la radiation solaire, qui, sans lui, repartirait à travers l'atmosphère vers l'espace. En plein air, chacun peut ressentir l'effet de serre atmosphérique, en comparant la douceur des nuits nuageuses à la fraîcheur des nuits claires. La vapeur d'eau fournit la plus grande contribution à l'effet de serre, mais son temps de résidence dans l'atmosphère n'est que de quelques jours : le cycle de l'eau (évaporation, condensation, précipitation) est rapide, l'eau ne s'accumule pas dans l'atmosphère. Par contre, le gaz carbonique y a une durée de séjour beaucoup plus longue, de l'ordre de 120 ans. Le gaz carbonique rejeté par les activités humaines reste donc longtemps dans l'atmosphère et y exerce un effet durable. **En clair, l'action de l'homme ne crée pas l'effet de serre, elle l'augmente. D'où la reconnaissance d'un effet de serre additionnel, lié aux activités humaines.**

✓ **Bref historique de la compréhension scientifique de l'évolution des climats**

La compréhension scientifique du mécanisme de l'effet de serre est ancienne. C'est en 1827 que Jean-Baptiste Fourier identifie la capacité de certains gaz présents dans l'atmosphère à retenir le rayonnement infrarouge (rayonnement de chaleur invisible) en fonction de sa longueur d'onde. Est alors établi un comportement de l'atmosphère semblable au vitrage d'une serre ou d'une véranda. Dans une serre, le rayonnement solaire traverse les parois, tandis que la chaleur émise par la terre et les objets réchauffés par le soleil est retenue par le vitrage. De même, la présence de certains gaz dans l'atmosphère bloque la dispersion vers l'espace du rayonnement terrestre et provoque un réchauffement de l'atmosphère. Ces composants de l'atmosphère, tels que le gaz carbonique, forment une sorte de « vitre » gazeuse qui retient une partie de la chaleur terrestre. Cette propriété est identifiée pour le dioxyde de carbone (gaz carbonique ou CO₂). Ainsi, dès 1896, le suédois Sven Arrhénius, prix Nobel de chimie, effectue les premiers calculs de l'effet de serre provoqué par l'utilisation massive du charbon dans les sociétés industrielles et met en évidence le processus de changement climatique.

Cette question restera ensuite en l'état durant un demi-siècle, faute de validation expérimentale. Il a fallu en effet attendre les années soixante et l'envoi de satellites pour que la science ait une vision globale de l'atmosphère. Jusqu'alors, les relevés de température, imprécis et irréguliers ne concernaient que les pays industrialisés. On n'avait pas une vision d'ensemble du climat terrestre. Du fait de la mauvaise compréhension des variations naturelles du climat, notamment la succession d'ères glaciaires et interglaciaires, il était totalement impossible de mesurer un quelconque réchauffement. **A partir des années 60, grâce aux satellites, la compréhension du fonctionnement de l'atmosphère et de sa chimie a beaucoup progressé. Mais aucune interprétation d'un quelconque changement climatique n'était encore possible, faute d'une période d'observation suffisamment longue.**

✓ **La vertigineuse découverte des archives de la Terre**

En 1985, tout a basculé. C'est la date d'émergence réelle de cette question déterminante de l'effet de serre. Des scientifiques français et russes ont effectué cette année là des carottages dans l'Antarctique et ont remonté des strates de glace, dont les plus anciennes avaient 150.000 ans, puis ils ont analysé les bulles d'air qui y furent emprisonnées lors des chutes de neige. Ils identifièrent aussi la température moyenne de l'atmosphère correspondante par la présence de certains isotopes radioactifs. De leurs travaux remarquables a découlé une chronique continue depuis 150 000 ans du fonctionnement de l'atmosphère terrestre. Cette reconstitution a mis en évidence une corrélation régulière entre teneur en gaz carbonique de l'atmosphère et évolution de sa température. Cette expédition de 1985 a maintenant été suivie de beaucoup d'autres en Antarctique et au Groenland et corroborée par d'autres analyses notamment de sédiments marins. Autant de travaux qui donnèrent des conclusions convergentes. On remonte maintenant à près d'un million d'années, une durée qui recouvre plusieurs alternances d'ères glaciaires et interglaciaires. Ces archives climatiques ont également permis de comprendre les facteurs de variation naturelle du climat : orbite de la terre autour du soleil, inclinaison de l'axe de la terre, volcanisme, activité solaire, rôle régulateur des océans...

Les bulles d'air piégées dans les glaces sont porteuses de messages instructifs : ce sont les archives de l'histoire de l'atmosphère. Elles remontent jusqu'à nos ancêtres de Néanderthal. Elles révèlent que l'air respiré par les premières civilisations humaines était le même que le nôtre, hormis les polluants d'apparition récente, dégagés par l'industrialisation et l'agriculture intensive. **Elles nous apprennent surtout que les évolutions de la température terrestre sont liées aux variations de la concentration de CO₂ atmosphérique.**

En un siècle et demi d'industrialisation, la concentration de dioxyde de carbone dans l'air a été déjà accrue de près d'un tiers. **L'homme, par la consommation croissante de combustibles fossiles, accroît la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère. Celle-ci provoque un réchauffement du climat additionnel aux variations naturelles.** La décennie des années 1990 fut la plus chaude depuis 1861, année du début des relevés instrumentaux réguliers de la température moyenne de la surface terrestre. L'année 1998, puis l'année 2003 provisoirement,

sont les plus chaudes de toutes. Selon les experts, ces phénomènes s'accroîtront considérablement pendant le XXI^{ème} siècle : une augmentation de 100% des émissions de CO₂ par rapport à leur niveau antérieur à l'industrialisation n'est pas à exclure pour le milieu du XXI^{ème} siècle. Depuis vingt ans, les scientifiques effectuent des modélisations informatiques pour reconstituer l'évolution historique du climat et simuler cet effet de l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dû à l'homme. **Ils mettent en évidence une augmentation à venir de la température moyenne à la surface de la Terre d'ici 2100 de 1,4 à 5,8°C, une hausse qui peut donc être comparable à celle de la sortie de l'ère glaciaire du Néolithique, il y a dix mille ans.**

Les énergies fossiles, responsables du réchauffement

Les consommations d'énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) sont responsables de 70% des émissions anthropiques de gaz à effet de serre. En effet, se déplacer en voiture, chauffer ou climatiser sa maison, produire une tonne d'acier... sont autant d'actions qui génèrent des émissions. La diminution des consommations d'énergies fossiles ou leur remplacement par des énergies ou des technologies n'émettant pas de gaz à effet de serre, doivent, dès à présent, être inclus dans toutes les politiques locales (développement économique, agriculture, énergie, infrastructures...). La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC) exprime la nécessité de parvenir, d'ici la fin du 21^{ème} siècle, à stabiliser les concentrations des gaz à effet de serre à un niveau suffisamment bas pour rendre tolérable les conséquences des changements climatiques. Pour un pays comme la France, ceci implique de respecter les engagements de Kyoto d'ici 2008-2012 et au-delà une division par 4 des émissions d'ici 2050. Une mobilisation de l'ensemble des acteurs publics, privés et des citoyens est donc indispensable.

✓ ***Les événements climatiques extrêmes, déclencheurs d'une prise de conscience***

« Des températures record ont été enregistrées dans le sud de la France, supérieures de 5 à 7°C à la moyenne de long terme. Aux Etats-Unis, 562 tornades ont été dénombrées en mai, nombre record enregistré en un mois. En Inde, la vague de chaleur précédant la mousson s'est illustrée par des températures oscillant entre 45 et 49°C, causant la mort d'au moins 1400 personnes ». Tels furent les termes d'un communiqué de l'Organisation météorologique mondiale qui, au début de l'été 2003, soulignait que les phénomènes météorologiques et climatiques atteignaient, cette année là, des niveaux plus élevés encore que les hausses de températures relevées en 1998, pourtant considérée comme l'année la plus chaude du XX^{ème} siècle. L'été 2003 dans l'hémisphère nord, fut – provisoirement - le plus chaud de tous. Et cette vague de chaleur fut à l'origine d'environ 15.000 morts en France...

Puis ce fut le pathétique naufrage de la Nouvelle-Orléans, frappée par un cyclone d'une violence inédite. Les images de réfugiés, notamment les populations les plus pauvres, errant sans secours en pleine Amérique frappa les esprits. L'administration américaine, longtemps incrédule face à la crise climatique et peu encline à s'engager dans les négociations internationales en faveur de la protection du climat, fut dépassée par l'ampleur de la catastrophe. L'opinion américaine a reçu un électrochoc. Quelque 150 maires et sénateurs se mobilisèrent en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques. **Un consensus mondial s'affirme de plus en plus en faveur de la lutte contre l'effet de serre additionnel, tandis que les rapports du GIEC (voir encadré) confirment le risque de multiplication des événements climatiques extrêmes.**

Les événements de ces dernières années ont fait prendre conscience de la vulnérabilité de toutes les sociétés en frappant particulièrement les personnes fragiles, les métiers qui vivent de l'agriculture ou les populations soit qui n'ont pas les ressources pour se protéger soit qui sont trop isolées pour bénéficier des secours.

Le GIEC (Groupe intergouvernemental (d'experts) sur l'évolution du climat) a été fondé en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme des Nations unies pour l'Environnement. Réunissant un grand nombre d'experts de toute nationalité, il joue un rôle central dans les négociations internationales sur le changement climatique. Sa mission est de rassembler des données scientifiques, techniques et socio-économiques pertinentes afin d'envisager les risques des changements climatiques liés aux activités humaines. Il doit également formuler et évaluer des stratégies possibles de prévention et d'adaptation. Il a publié son premier rapport en 1990. Mis à jour en 1992, ce rapport a servi de base à la négociation de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, une convention adoptée à Rio de Janeiro en juin 1992. D'autres rapports ont été publiés en 1995 et en 2001, le prochain est attendu pour 2007.

✓ ***De l'évolution du climat en France...***

Selon les mesures, la température moyenne à la surface de la Terre a augmenté de 0,6°C depuis le début du 20^{ème} siècle. Sur la même période, la France a connu une hausse de sa température moyenne de 0,9°C (entre 0,9°C et 1,1°C pour le Poitou-Charentes) car le réchauffement est plus important sur les terres que sur les océans.

De récents travaux¹ montrent **qu'une hausse de 3°C de la température moyenne en France se traduirait en Poitou-Charentes par une réduction d'environ 20% des précipitations annuelles moyennes et une hausse du niveau de la mer de 18 à 35 cm d'ici 2100.**

L'idée selon laquelle le réchauffement climatique permettrait à la France de bénéficier d'un climat plus clément est malheureusement fautive. Les gaz à effet de serre agissent sur de nombreux cycles naturels (cycle de l'eau, cycle du carbone) dont la modification favorise l'accroissement des caractéristiques climatiques existantes : augmentation du régime des précipitations en hiver, allongement des sécheresses en été, augmentation du nombre des pics de chaleur... Toutes ces conséquences restent encore dans le domaine de l'imaginable, mais on ne peut pas, par exemple, exclure à ce jour un arrêt du Gulf Stream. Le climat européen serait alors équivalent à celui de l'Amérique à latitude équivalente.

✓ ***... à la réduction des émissions en Poitou-Charentes***

Si les émissions régionales se poursuivent au rythme actuel, elles augmenteront de 9% entre 1990 et 2010 : la région Poitou-Charentes émettra environ 800 000 tonnes de CO₂ en trop pour prétendre respecter à l'échelle régionale l'objectif national de stabilisation pris dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Entre 1990 et 2002, les consommations régionales d'énergie sont passées de 4 143 à 4 450 milliers de tonnes équivalent pétrole (soit une hausse de +0,6% par an) et les émissions régionales de gaz à effet de serre d'origine énergétique de 9.491 à 9.870 milliers de tonnes équivalent CO₂ (soit une hausse de +0,3% par an). La reprise de la croissance entre 1998 et 2001 et la stabilité des prix de l'énergie au cours de cette période ont contribué à accroître les consommations et les émissions.

Entre 1990 et 2010, les émissions régionales de gaz à effet de serre d'origine énergétique pourraient passer de 9 491 à 10 267 milliers de tonnes équivalent CO₂ (soit une croissance de +0,4% par an). Ce sont les secteurs des transports et du résidentiel qui connaîtraient les augmentations les plus importantes de leurs émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique (+21% chacun, soit +0,9% par an).

¹ - Programme Imfref - 2005.

En l'absence de mesures, en 2010, résidentiel et transports représenteraient 72% des émissions et 68% des consommations (contre 66% et 69% en 2002). Ces deux secteurs sont aussi ceux qui connaîtront les croissances les plus fortes de leurs émissions (+21% chacun). Et le secteur des transports sera alors toujours aussi dépendant des produits pétroliers...

La voie de la sagesse

Pour maîtriser l'effet de serre additionnel, il faut que les activités humaines n'émettent que ce que les océans et les forêts sont capables naturellement d'absorber. Or les émissions anthropiques mondiales de gaz à effet de serre (entre 6 et 7 milliards de tonnes de carbone) correspondent déjà à plus de deux fois ce que les océans et les forêts peuvent absorber (3 à 3,5 milliards de tonnes de carbone). Compte tenu de la longue durée de vie de ces gaz dans l'atmosphère, si on veut stabiliser le climat d'ici 2100, il faudra opérer une division par deux de nos émissions au plus tard en 2050.

De plus, si, dans un objectif d'équité et de paix, on considère qu'à moyen et long terme, chaque habitant de la planète devra émettre la même quantité de gaz à effet de serre, il faut que les pays industrialisés, fortement émetteurs, divisent au moins par quatre leurs émissions (« facteur 4 »). Bien évidemment, aucun scénario n'est envisageable où les pays en développement pourraient éviter de voir leurs émissions exploser sans que les pays technologiquement les plus avancés ne fassent auparavant des progrès décisifs. Ramené à la région Poitou-Charentes, un tel objectif de division par quatre reviendrait à n'émettre pas plus de 2,5 millions de tonnes équivalent CO₂ (contre environ 10 aujourd'hui) pour satisfaire les besoins énergétiques de la région.

Pour être viable économiquement, le respect d'un tel objectif ne peut être que progressif et fonction des avancées technologiques, économiques, juridiques et institutionnelles qui émergeront. Néanmoins, il est d'ores et déjà utile, en termes de planification territoriale stratégique, de définir des objectifs intermédiaires glissants qui évolueront en fonction des connaissances. **L'idée est ici d'éviter de réaliser des investissements d'infrastructures à vie longue (ex : infrastructures de transports, de logements...) qui seraient obsolètes dans 10 ans du fait de l'ampleur des réductions d'émissions à atteindre.**



2^{ème} partie - Mobiliser l'opinion publique en Poitou-Charentes

La question du changement climatique constitue un bouleversement extrêmement profond. L'obligation de réduire fortement nos émissions de gaz à effet de serre va-t-elle déboucher sur une réduction de notre consommation d'énergie, ce qui coïnciderait par ailleurs avec la réduction progressive des stocks d'hydrocarbures qui assurent à eux seuls 57% de l'approvisionnement énergétique mondial ? Comment répondre à la demande à venir des pays en développement et à un accroissement de près de moitié encore de la population mondiale ? La conséquence en sera-t-elle une contrainte forte sur les modes de vie ? Devant de tels enjeux, des progrès technologiques nouveaux permettront-ils d'éviter cette contrainte ? Parallèlement, une évolution des modes de vie peut-elle conjuguer plaisir de vivre, sobriété de consommation et réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

✓ *Affronter l'enjeu climatique par la mobilisation citoyenne*

Ce sont là des questions bien lourdes qui touchent au plus profond de l'évolution de notre civilisation. Comment aborder de telles questions ? Le réflexe est de se tourner vers les responsables politiques pour trouver des réponses. Constatons qu'ils ont réagi vite et au plus haut niveau compte tenu de l'ampleur du défi : seulement sept ans se sont écoulés entre la preuve de l'effet de serre à partir de l'analyse des glaces de l'Antarctique en 1985 et le premier traité international sur la question conclu à Rio en 1992. **Néanmoins, les acteurs politiques ne peuvent avancer sur une question de cette ampleur sans qu'un débat intense n'irrigue les sociétés. Il est fort probable que toute volonté politique visant à optimiser l'utilisation des ressources de manière autoritaire [et à contraindre par en haut les comportements] se heurterait à une incompréhension et à un rejet.**

Le moteur qui déclenche la décision d'un individu de réduire ses impacts environnementaux est son appartenance à la collectivité humaine et la nécessité [au sein de celle-ci] de minimiser la dégradation de la planète. Il s'agit de prévenir les conflits que ne manqueraient pas de causer une dilapidation des ressources et une dégradation irréversible de l'environnement. Si l'adhésion se construit dans ce renvoi au global, la démesure des enjeux a aussi un impact négatif. **La disproportion entre les changements à opérer et la portée de l'action individuelle solitaire est telle qu'elle peut déclencher le découragement. L'importance des enjeux ne peut dès lors avoir d'égal que l'intensité du débat démocratique.**

Parce que la moitié des émissions de gaz à effet de serre découlent directement des actes quotidiens des ménages, une prise en charge collective est indispensable. C'est là une réalité qu'aucune avancée technique même décisive ne pourra contourner. Plus précisément, sur les 17 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone émises en moyenne nationale par un ménage (de 2,2 personnes et en tenant compte de la part des activités génériques industrielles ou tertiaires), 6,2 proviennent des transports (3,7 du véhicule individuel et 2,5 du transport des marchandises). La gestion des bâtiments constitue le second poste (4 pour le logement, 1,5 pour le tertiaire). Les autres consommations domestiques (électroménager) ont une contribution faible du fait d'une production électrique très peu émettrice de CO₂ en France. La production de biens industriels et de services compte pour 5,2.

Depuis plusieurs années, le débat sur le changement climatique procède en quelque sorte du haut vers le bas. Ce fut d'abord une question planétaire prise en charge dans le cadre de l'ONU. La mise en œuvre du protocole de Kyoto s'est traduite ensuite par des plans nationaux et européens. On aborde maintenant la mise en œuvre de plans territoriaux au niveau des régions et des grandes collectivités. **C'est ainsi maintenant et maintenant seulement au plan local et**

concret que se pose la question de la rencontre indispensable des actions publiques et de la mise en mouvement des citoyens. Et là, il faut innover.

La Région Poitou-Charentes a donc décidé de lancer une procédure démocratique toute à fait nouvelle, l'Initiative Climat, qui consiste à interroger directement des acteurs de terrain quant aux conditions de réussite, avant l'élaboration de son Plan Initiatives Climat Poitou-Charentes.

Mais avant d'en présenter le processus et les conclusions, il est utile de cerner l'état général de l'opinion et de bien comprendre son cheminement.

✓ *Un long processus, de la sensibilisation à l'action*

Les sondages donnent de l'état de l'opinion une illustration claire. Le processus du changement climatique est maintenant perçu par l'essentiel de la population, surtout depuis le drame de la canicule de 2003. Néanmoins, cette compréhension reste partielle et entachée d'erreurs d'interprétation quant à ses causes, son ampleur et son rythme, faute de formation suffisante. **La dynamique temporelle du changement climatique est surtout difficile à percevoir puisque c'est sur ce point que portent les désaccords scientifiques.** Il en résulte inévitablement une difficulté à se projeter dans l'action. De plus, **les messages contradictoires des responsables économiques et politiques des médias et surtout de la publicité nourrissent le sentiment que le sujet est encore jugé comme non urgent au niveau des pouvoirs publics.** Enfin, si les activités, sources d'émissions de gaz à effet de serre, sont le plus souvent bien identifiées (les consommations d'énergie, le chauffage, les transports, certaines pratiques agricoles), leurs parts respectives et surtout les réponses possibles sont largement ignorées.

- L'acceptation des enjeux

Il est toutefois très positif qu'une fois l'ampleur et la gravité du sujet perçus, le comportement général de l'opinion qui s'ensuit est celui de l'acceptation d'une indispensable mutation de civilisation avec toutes les responsabilités que cela implique. On vérifie là des caractéristiques particulières à cette question du changement climatique :

- La stabilisation du climat, donc des conditions de vie sur terre constitue une obligation intransgressible ;
- Elle implique un retour du politique au plus haut niveau ; le marché ne peut prendre en compte une telle obligation globale ; en face d'un mouvement de dérégulation alimenté par la mondialisation de l'économie s'affirme ainsi un besoin de rerégulation ;

Mais, il faut bien constater ensuite une grande difficulté à appréhender secteur par secteur les changements nécessaires. A ce stade là, filtrent de vraies différences d'appréciation. Certains mettent en avant la technologie, d'autres pointent la nécessité de politiques publiques notamment d'investissement dans les infrastructures quand une dernière catégorie attend plutôt un changement exigeant de comportements individuels.

- Les conditions d'un passage à l'acte

La question principale est maintenant d'identifier les moyens de mettre en mouvement le plus rapidement possible l'ensemble de la société à tous les niveaux de responsabilité, sachant que plus le virage sera engagé tôt, mieux la transition se passera.

Il est donc particulièrement important de définir les phases à franchir entre la découverte d'une telle question et son inscription dans une action quotidienne. Il serait simpliste de croire qu'il y a un passage immédiat à l'action dès lors que la sensibilisation est acquise. Dans la réalité, la réaction immédiate après la prise de conscience d'un danger grave, avant d'avoir encore identifié les solutions, est d'engendrer de l'angoisse. Les réactions de défense qui en découlent peuvent être aussi bien le déni, la minimisation que la fuite.

La question qui se pose donc aux responsables publics est donc d'identifier comment aider chacun dans sa prise en charge d'une question aussi lourde. Un processus à trois composantes s'avère nécessaire :

- D'abord, faciliter la connaissance de ce mécanisme de changement climatique notamment son ampleur, son rythme, ses impacts et l'inévitable adaptation nécessaire ;

- Ensuite, **aider chacun**, à son niveau d'intervention, à bien percevoir où se situent ses propres émissions de gaz à effet de serre et à en **identifier l'importance** relative ;
- Et bien sûr enfin, identifier la **combinaison d'actions tant individuelles que collectives dans lesquelles s'engager** pour réduire ces émissions, qu'elles concernent les technologies, les investissements ou les comportements.

✓ *Une panne d'imaginaire du long terme*

Il résulte inévitablement de cette difficulté à articuler les actions à engager, entre secteurs d'activité, entre l'individuel et le collectif, entre le national et le local... un imaginaire du long terme particulièrement brouillé. Cela concerne aussi bien les choix technologiques, les marges de manœuvre, la répartition des actions à engager entre les acteurs sur le terrain et leurs impacts sur l'économie. Bien évidemment, cette vision brouillée du futur accroît encore l'inertie des comportements.

Aujourd'hui, l'opinion n'a pas en général la conviction qu'il existe un scénario qui puisse réussir à stabiliser le climat tout en offrant à chacun une vie satisfaisante dans un espace de liberté démocratique. Comment dans ce contexte pour un jeune aujourd'hui construire sa vie dans son siècle ? Quelles règles de vie adopter dans tel brouillard ?

Cette absence générale de vision retarde la mise en mouvement individuelle et collective. Avancer de tels scénarios n'est évidemment pas de la responsabilité des collectivités territoriales, mais bien de celle de l'Etat.

✓ *La déficience des médias nationaux*

L'aspiration à cette profonde mutation est confrontée à l'ambivalence de l'un des acteurs majeurs des sociétés industrielles : les médias. Les médias abordent largement des questions ayant trait au changement climatique mais avec les contradictions majeures soulignées dans les ateliers d'élaboration du Livre Blanc « Achats et comportement » et « Education et formation » notamment :

- Des émissions de télévision de grande qualité décrivent des phénomènes climatiques aux qualités cinématographiques évidentes et bien évidemment les grandes catastrophes dévastatrices ;
- La négociation internationale dans le cadre de l'ONU y est traitée sporadiquement ;
- Mais les médias audiovisuels, financés principalement par les publicités, distillent un discours général très individualiste, sur le mode : « Consomme et jouis sans contrainte » ; toute démarche morale qui viendrait exprimer des nécessités collectives y est évacuée comme tentative de culpabilisation ;
- Et surtout enfin, **aucun travail n'est fait en direction de la présentation des politiques** de lutte contre le changement climatique, malheureusement complexes à exposer.

Il en ressort une contradiction entre la reconnaissance du problème et un discours global de désarmement des comportements en fonction de l'intérêt des marques. L'opinion est dès lors écartelée entre l'apport répété de preuves du changement climatique et l'absence d'itinéraire clair proposé pour l'éviter. Cela pèse évidemment sur la capacité à agir des acteurs à tous les niveaux. Il sera dès lors décisif d'intervenir auprès des médias notamment locaux.

Deux efforts de formation s'avèrent indispensables au-delà de la formation initiale essentiellement de responsabilité nationale : la **formation professionnelle continue** et surtout la **formation du citoyen** en termes de culture scientifique tout au long de sa vie.

✓ *La compréhension de la portée des actes*

Bien évidemment, on ne peut gérer son compte en banque sans savoir compter. C'est pourtant la situation où chacun d'entre nous est placé devant ce changement climatique. Personne ne connaît pour le moment son niveau d'émission de gaz à effet de serre, sa ventilation entre ses différents actes quotidiens. Toute injonction à agir pour le climat et même toute motivation personnelle sincère ne peuvent effacer cette ignorance.

On verra plus loin, à travers la synthèse du travail des ateliers d'élaboration du Livre Blanc, à quel point cette nécessité pour chacun de comprendre la portée de ses actes s'est révélée la clé de toute évolution future des comportements. **Mieux comprendre ses émissions doit dès lors constituer une priorité éducative et culturelle centrale.**

✓ ***Le chemin de la mutation possible concernant les comportements***

La perspective de transformation des comportements peut toutefois être ressentie comme une pression sur la liberté individuelle, si elle est imprécise et globale. Pourtant, chacun sait bien que le mode de vie occidental n'est pas généralisable à toute l'humanité. Une des expressions les plus saisissantes est la notion d'empreinte écologique proposée par le WWF, selon laquelle la généralisation du mode de vie européen à la totalité de l'humanité exigerait trois planètes et six planètes pour le mode de vie américain.

Deux tendances totalement contradictoires marquent les comportements. D'une part, une tendance à l'uniformisation sous l'impulsion des médias et de la publicité des marques, dont les marchés sont d'horizon planétaire. D'autre part, ces modes de vie dispendieux ne sont pas accessibles à l'ensemble de l'humanité, ni même, en France, à toutes les couches sociales. Il en ressort une volonté croissante qui s'exprime dans tous les champs de la vie sociale, en faveur de la solidarité avec les plus faibles, de l'acceptation de l'impôt pour financer les services collectifs et en faveur de modes de vie au moindre impact sur l'environnement et la santé.

Parvenir à faire évoluer les comportements individuels ne sera possible que si un gros effort de culture scientifique est engagé, suivi d'un débat qui aide chacun à se projeter sur le long terme.

La transformation profonde des comportements n'est donc réalisable que si elle est fortement corrélée avec des avancées prises en charge par les pouvoirs publics et les acteurs économiques. La condition majeure de ces évolutions de comportement consiste à concilier le plaisir de vivre, le respect des choix individuels et la réduction des impacts environnementaux, L'interdiction ne peut être le moyen d'infléchir les comportements que pour les impacts jugés graves. Pour l'essentiel des conduites quotidiennes, un compromis doit être trouvé par chacun entre les sources individuelles de plaisir et la limitation des impacts. Comme on l'a vu plus haut, cela suppose d'abord un progrès collectif massif de connaissance de ces impacts, une communication forte en direction des personnes par les pouvoirs publics et une inscription dans les prix des impacts que la collectivité devra gérer en aval (via notamment la fiscalité) pour orienter les choix. Il faut donc en quelque sorte apprendre à chacun à gérer un quota individuel maximal de pollution possible, à charge pour lui de ventiler ses actes de consommation à l'intérieur de cette enveloppe en fonction de ses préférences personnelles.

La communication doit porter ensuite sur une description précise, imagée et valorisante des comportements individuels adaptés à ce siècle. Elle a pour finalité d'amener chacun à construire les compromis personnels entre recherche du plaisir de vivre et réduction des impacts négatifs. Cette construction contrebalance des choix qui peuvent apparaître comme des renoncements et qui impliquent une plus grande vigilance quotidienne par une réduction de l'angoisse en se sentant davantage solidaire avec la collectivité humaine.

Il apparaît essentiel d'avoir une meilleure compréhension de la portée de ses choix par un conseil de proximité dégagé de tout intérêt commercial. C'est dans cet optique que le réseau des Espaces Info Énergie a été créé. Il permet aux ménages d'avoir un conseil direct et personnalisé pour économiser l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En outre, dans un grand nombre de cas, la réduction des pollutions passe par des priorités collectives qui réduisent puissamment les impacts comme l'utilisation des transports en commun ou le tri des déchets. La communication publique doit fortement valoriser ces actes.



L'articulation de solutions complexes

Il faudra savoir articuler des avancées technologiques, des priorités d'investissements publics comme industriels et des changements profonds de comportement. Ces trois catégories de réponse devront être engagées simultanément et il faudra résister à la tentation de miser sur une seule. Par exemple, soit sur la technologie pour contourner la difficulté de transformer les comportements, soit sur la réponse fondée sur le marché pour éviter d'engager des investissements publics et donc faire appel à l'impôt, soit enfin de tout faire peser sur les comportements individuels pour en exonérer des acteurs économiques confrontés à une vive concurrence internationale.

D'abord, la technologie qui a permis durant ces trente dernières années une amélioration de la productivité des usages de l'énergie de l'ordre de 30%² présente des potentiels de réduction des émissions renouvelés par les efforts de recherche. Mais les changements de procédés ou d'énergie ont leurs limites et peuvent parfois se traduire par la substitution d'une pollution ou d'un risque par un autre.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre va rendre **nécessaire l'engagement d'investissements très lourds : la réhabilitation de l'ensemble du parc bâti pour en améliorer l'isolation, la construction d'infrastructures de transport alternatives à la route ou le développement des énergies renouvelables**. Compte tenu d'une programmation nécessairement étalée dans le temps et de la durée des chantiers, il faudra plusieurs décennies pour en tirer toutes les réductions d'émissions.

L'effet de serre va aussi appeler une modification profonde des règles de management tant public que privé pour que les choix d'achat ou d'investissement tiennent compte des enjeux de long terme. Il faudra aussi des comportements d'usage de chacun également plus vigilants.

L'une des caractéristiques les plus importantes de la lutte contre le changement climatique est bien **qu'il n'existe pas une solution massive applicable à tous les pays puis à tous les secteurs. Le succès ne pourra que résulter que d'une transformation en profondeur impliquant la technologie, les priorités économiques et les comportements**. Cette complexité doit être assumée. **Elle exige un débat intense et particulièrement au niveau local.**



Un besoin de prospective

Les bonnes conditions d'approvisionnement énergétique, les prix bas et même une surcapacité de production électrique entre 1985 et 2005 se sont traduits par un déclin des efforts de prospective. Le secteur de l'énergie est dorénavant pris en tenaille entre le changement climatique, une tension durable sur les ressources pétrolières et bientôt la nécessité de renouveler les équipements de production construits après le premier choc pétrolier (centrales charbon et nucléaires). Il y a nécessité d'un effort de prospective très ouvert, qui permette de visualiser les différents chemins possibles puis de hiérarchiser les priorités. Pour rendre appréhendables ces évolutions de long terme, les pouvoirs publics doivent présenter des scénarios de long terme contrastés et intelligibles. Ceux-ci constituent des supports indispensables pour comprendre les évolutions à venir de la société comme de sa propre vie personnelle.

On peut de ce fait **regretter que la prise en compte d'une division par quatre des émissions françaises à l'horizon 2050 dans la Loi d'orientation sur l'énergie de juin 2005 n'a été l'occasion d'aucun débat public.**

² - L'intensité énergétique exprime la quantité d'énergie nécessaire pour produire la même quantité de richesse au fil du temps. Elle est calculée en divisant la consommation d'énergie d'un pays par son Produit intérieur brut. Ainsi depuis 1973, l'amélioration des rendements des appareils, l'isolation des logements, le perfectionnement des procédés industriels et une meilleure gestion ont ainsi permis en France une réduction de 30 % de la consommation d'énergie par unité de richesse.

✓

Tout le monde sur le pont !

Le changement climatique va imposer une **mutation majeure de notre civilisation** dans les deux générations qui viennent. La réussite exige que chacun change son comportement. **Et l'adhésion de chacun à un chantier aussi vaste implique une avancée démocratique. Les cartes sont sur la table.**



3^{ème} partie - Élaborer le Plan Initiatives Climat ADEME/Région

I - LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, DU GLOBAL AU LOCAL

✓ 1.1 - *La nécessaire complémentarité des territoires*

La lutte contre le changement climatique nécessite l'emboîtement de différents niveaux territoriaux. Sa spécificité par rapport à d'autres sujets environnementaux est de se fonder en priorité sur un constat global, de dimension planétaire, sans dynamique montant spontanément du local. Une raison à cela : l'émission de gaz à effet de serre n'a pas d'effet direct et immédiat sur l'environnement local ou sur la santé humaine. D'ailleurs, chacun d'entre nous émet du gaz carbonique par sa respiration.

Les actions de lutte contre l'effet de serre sont donc fondées sur des initiatives internationales. Mais ni instrument financier, ni diffusion de technologie, ni politique sectorielle ne peuvent être, en pratique, mis en place à ce niveau. Déjà des transcriptions de ces traités ont été effectuées au niveau européen : notamment la directive de 2003 fixant des quotas d'émission à 6 grandes branches industrielles, ainsi que des directives sectorielles comme celle sur la production d'électricité d'origine renouvelable, celle sur la consommation d'énergie des bâtiments, celle sur le développement des biocarburants de même que des programmes de recherche. Ces initiatives européennes ont l'avantage de faciliter l'engagement de politiques car elles évitent les distorsions de concurrence entre entreprises au sein de l'Union. L'essentiel de la mise en œuvre du protocole de Kyoto repose ensuite bien évidemment sur les Etats. Ceux-ci ont donc eu à décider de plans de lutte nationaux pour mobiliser tous les secteurs en faisant appel à tous les instruments d'intervention publique.

Mais, pour la moitié des émissions de dioxyde de carbone qui provient de la consommation des ménages (chauffage domestique, voiture individuelle...), il faut parvenir à **influer sur les choix individuels et les comportements quotidiens**. Pour cela, la **parole des collectivités locales est le levier majeur**. Puisqu'il n'y a pas d'impact immédiat et local du changement climatique, **cette implication des collectivités locales résulte d'un acte politique volontaire**. En outre, comme les plans nationaux ont été élaborés sans concertation suffisante, ils ont une faible capacité d'entraînement vers les acteurs économiques, sociaux et culturels sur le terrain. Dès lors, le Plan climat national ne peut tout simplement pas atteindre ses objectifs sans l'émergence d'autres dispositifs au niveau régional et local.

✓ 1.2 - *Le Plan climat national 2004*

Deux Plans climat ont été adoptés en France pour appliquer le protocole de Kyoto, le Plan National de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC de janvier 2000) et le Plan Climat 2004 (juillet 2004) dont une mise à jour est prévue pour mi-2006.

Le premier plan comprenait un important volet fiscal avec l'extension de la TGAP³ aux consommations d'énergie. Son rejet par le Conseil Constitutionnel après le vote du Parlement en décembre 2001 a bien évidemment remis en cause la possibilité pour la France d'atteindre comme prévu les objectifs fixés à Kyoto et leur répartition au sein de l'Union Européenne, c'est-à-dire, pour la France, une stabilisation de ses émissions pour 2010 à leur niveau de 1990.

Le Plan climat 2004 devait donc ajouter des initiatives nouvelles pour assurer le rendez-vous avec l'objectif. Les points marquants de ce plan climat furent : la mise en place d'un système de

³ - Taxe générale sur les activités polluantes. Celle-ci a unifié en 1999 la plupart des taxes visant à dissuader l'émission de polluants.

certificats d'économie d'énergie, le passage du taux d'introduction de biocarburants de 1% à 5,75% dans l'essence et le gazole, et des dispositions fiscales ciblées pour favoriser la maîtrise de l'énergie. Reste en suspens la décision d'un mécanisme de type bonus-malus à l'achat d'une voiture (taxe si elle est gourmande en carburant, prime si elle consomme peu). **Ce nouveau plan, limité dans sa portée, ne parviendra à la stabilisation des émissions qu'avec l'effet de l'augmentation des prix du pétrole. Malheureusement, surtout, il ne prépare pas la France aux objectifs** qui lui seront fixés dans la prochaine négociation internationale pour l'après 2012 (amorcée lors de la conférence de Montréal en décembre 2005). Ces plans nationaux successifs s'appuient surtout sur des dispositions réglementaires et ont largement contourné deux secteurs clés : les transports et les bâtiments. La réussite de l'action dépend ensuite de l'articulation entre le national et le territorial.

✓ **1.3 - L'articulation entre le Plan climat national et l'action régionale**

Il faut bien sûr éviter de dupliquer au niveau régional et local les initiatives nationales, comme de compenser par leur engagement les déficiences du Plan National. Une ville ou une région n'en ont ni la responsabilité ni les moyens.

La seule voie efficace consiste à concentrer l'intervention locale sur des actions où son influence est décisive par sa proximité avec les acteurs économiques et les citoyens.

L'action doit partir des interventions de la collectivité régionale dans son champ direct de compétence : le transport collectif, des patrimoines comme les lycées, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire.

La Région a ensuite une fonction décisive d'animation, compte tenu de sa situation intermédiaire entre l'Etat et les acteurs de terrain et sa mission d'aménagement du territoire.

Les capacités d'intervention sont fortes au niveau communal et intercommunal du fait de la gestion des bâtiments publics, des transports urbains et des déchets et surtout des politiques d'urbanisme. On considère qu'en règle générale, les collectivités locales sont, par leurs consommations propres et les activités qu'elles gèrent indirectement, responsables de l'ordre de 10% des émissions.

Elles seules ont enfin bien sûr le contact direct avec les citoyens.

Pour rendre plus perceptible l'enjeu de l'effet de serre, la réalisation d'une analyse des émissions de gaz à effet de serre dans la région est essentielle. L'objectif n'est pas de viser une précision extrême (hors de portée compte tenu des insuffisances statistiques) que de rendre cette réalité plus tangible pour les acteurs locaux⁴.

✓ **1.4 - La Région, chef d'orchestre de la lutte contre le changement climatique au plan territorial**

La réussite de la lutte contre le changement climatique impliquant la mobilisation de tous les acteurs de la société, la collectivité aura à y assurer une **fonction large d'animation**. Un vaste mouvement de concertation est le facteur déterminant de la réussite. **Par son ampleur, la question de l'effet de serre appelle un progrès démocratique**. Il faut donc faire vivre et développer les instances de participation et de coopération. D'ores et déjà, la Région dispose de leviers d'incitation importants vis-à-vis des acteurs locaux, notamment dans les quatre domaines qui suivent.

- La gestion des bâtiments

Des gains très importants peuvent être obtenus dans la gestion des bâtiments (chauffage, eau chaude, éclairage) par des améliorations technologiques. Les progrès concernant la construction neuve devront être transposés dans le patrimoine bâti existant par un vaste chantier de

⁴ - Cette tâche doit s'inscrire dans une fonction d'observatoire en étant reliée à un observatoire de l'énergie.

réhabilitation. Il en résultera une réduction régulière des émissions dans la mesure où les besoins par habitant ne connaissent qu'une croissance assez lente. Ces voies de progrès devront être développées par la collectivité sur son patrimoine puis faire l'objet d'une animation vis-à-vis des partenaires extérieurs : logement privé, tertiaire public de l'Etat et tertiaire privé. Ainsi, un bâtiment doit être conçu en prenant en compte l'ensemble de sa vie sur ce siècle. Les bâtiments nouvellement construits connaîtront donc à la fois une raréfaction des énergies fossiles et l'aggravation de l'effet de serre.

- Les transports

Tandis que globalement, les émissions de dioxyde de carbone sont restées stables entre 1990 et 2003, les émissions du secteur des transports se sont elles accrues de 23% engloutissant tous les progrès réalisés dans les autres secteurs notamment l'industrie et la production d'énergie. Le secteur des transports est donc prioritaire du point de vue de sa contribution croissante à l'effet de serre et du rôle majeur qu'y joue l'action publique locale. Les causes de dérive des émissions de gaz carbonique y sont puissantes : croissance des trafics, montée en gamme des véhicules, étalement urbain à l'échelle de l'agglomération, développement des livraisons rapides, augmentation des parts de marché de la route par rapport aux autres modes (déplacement des personnes par marche à pied, deux roues et transports collectifs et transport des marchandises par rail et voie d'eau). Réduire les émissions de ce secteur va exiger un désengagement progressif du pétrole à la fois par des progrès technologiques, un développement des transports collectifs, une relance du rail et une profonde transformation des comportements. Les transports entrent donc dans une mutation majeure.

- Le développement des énergies renouvelables

Le recours aux énergies renouvelables accroît la liberté collective en répondant à des besoins d'énergie pour des impacts environnementaux mineurs et surtout en créant de l'emploi. Le retard relatif de la France par rapport à d'autres pays découle de son insuffisante décentralisation en la matière et de la faiblesse des moyens d'intervention des collectivités locales.

- Une politique d'achats responsables

Cela implique l'intégration des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique et des critères de développement durable dans les procédures d'achat public de la collectivité et de ses partenaires directs.

La question centrale du coût économique du changement climatique va ainsi dépendre largement de la qualité des projets d'investissement qui sont décidés dès à présent. L'enjeu névralgique est donc constitué par les choix économiques à longue portée temporelle comme la construction des bâtiments et les infrastructures de transport dépendant des collectivités locales.

2 – UN SUCCES PAR LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

✓ 2.1 – La nécessité d'une démarche ascendante

Il résulte de ce qui précède que la réussite de la lutte contre le changement climatique proviendra plus d'une appropriation par l'ensemble du corps social que de la superposition de programmes engagés par les différents niveaux territoriaux quelle que soit leur pertinence en terme technologique, administratif et économique. L'adoption de décisions, constituant des changements radicaux pour la production d'énergie, les modes de consommation ou de transports, ne sera possible que s'il y a un progrès gigantesque effectué par le corps social dans la compréhension des enjeux, dans la hiérarchisation des solutions et surtout dans la participation effective à leur mise en œuvre. Dès lors, que la résolution d'un problème exige un aussi grand nombre d'attitudes adaptées, le succès des politiques est étroitement conditionné à l'adhésion des populations impliquées. Après l'engagement des négociations internationales et la conception progressive de politiques nationales, le cœur du sujet est bien de réussir la mise en mouvement de tous.

✓ **2.2 - Une action construite autour d'une dynamique de démocratie participative**

L'élaboration d'un Plan Initiatives Climat Régional réussira à la hauteur des enjeux s'il s'étend au-delà d'un programme d'intervention à caractère technique décidé par le Conseil Régional et limité à ses domaines de compétences directs.

Son déploiement doit porter sur trois axes :

Engager un travail de fond d'information et de mobilisation de la société ;

Définir des actions à conduire dans le cadre des compétences propres à chaque collectivité en visant notamment à l'exemplarité ;

Étendre l'action par une animation s'adressant à tous les acteurs intervenant sur le territoire, tant publics que privés.

La modification des comportements décrite au chapitre précédent ne sera pérenne que si elle s'inscrit dans un mouvement d'ensemble : « je fais, si tu fais, si nous faisons tous ». Les choix publics courageux, les efforts technologiques et l'amélioration du management des entreprises permettront la transformation durable des comportements individuels. Le politique doit donc mettre en scène cette progression d'ensemble de la société.

✓ **2.3 - Les clés de la réussite**

Deux questions initiales ont été posées aux acteurs régionaux de Poitou-Charentes dans le cadre d'Initiatives Climat :

Comment le Poitou-Charentes peut-il réussir à stabiliser le climat au niveau de responsabilité qui est la sienne ?

Cela se traduit par l'application de façon proportionnelle des engagements de la France dans les traités internationaux et de la perspective d'une division par 4 des émissions pour le milieu du siècle. La meilleure chance pour réussir un tel défi, consiste bien évidemment à poser la question simplement aux acteurs directement concernés.

Concrètement, quelles doivent être les contributions respectives à cet objectif que doivent apporter l'Etat, la Région, les collectivités locales ainsi que les entreprises et chacun des citoyens ?

Interrogés lors du Forum Initiatives Climat, les acteurs ont donc eu à identifier les enjeux par secteurs et par domaines, à mutualiser les expériences, les ressources et les acquis, à prendre en charge les dispositifs existants (nationaux, régionaux,...) et à soulever les besoins d'intervention nouveaux.

Leurs travaux ont donc pris la forme de d'initiatives et de propositions.

✓ **2.4 - La démarche Initiatives Climat en Poitou-Charentes**

Le Conseil Régional Poitou-Charentes s'est fixé comme ambition de respecter le Protocole de Kyoto à l'échelle de la région, ce qui représente 800 000 tonnes d'équivalent CO₂ à éviter en 2010, et de préparer la perspective d'une division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Afin d'atteindre ce double objectif, la Région Poitou-Charentes et l'ADEME ont initié la démarche « Initiatives Climat » consistant à mobiliser le Poitou-Charentes et ses habitants pour la lutte contre le changement climatique.

Initiatives Climat s'organise en quatre phases :

Un diagnostic de la situation

Une première phase s'est déroulée en fin d'année 2004 et a consisté à établir un diagnostic à partir de deux bilans régionaux, « **Le bilan des consommations énergétiques** » ainsi que « **Le bilan des émissions de gaz à effet de serre** ». Ces travaux ont apporté un constat précis de la situation, de son évolution depuis 1990 ainsi que des éléments prospectifs.

Ils ont également permis à l'ADEME d'identifier les 12 ateliers prioritaires pour faire face aux enjeux du changement climatique en région Poitou-Charentes.

Agriculture	Technologies et process industriel (Entreprises)
Bois/forêt/sylviculture	Éco-construction (Professionnels du bâtiment)
Transports et déplacements (Collectivités)	Gestion des déchets municipaux (Collectivités)
Transport de marchandises (Entreprises)	Achats et comportements (Grand public)
Tertiaire privé	Éducation et formation
Le rôle des collectivités	Recherche et innovation

Cette première étape a été également l'occasion d'informer et de sensibiliser le grand public par de nombreuses conférences.

Cœur de la démarche participative : le Forum

Une fois les ateliers identifiés, la Région et l'ADEME ont imaginé de rassembler les principaux acteurs régionaux de chacune des thématiques pour qu'ils s'approprient les enjeux du changement climatique et réfléchissent ensemble à la proposition d'initiatives.

La construction du Forum a reposé sur la **mobilisation de l'ensemble des acteurs de la région**, de leur appropriation de la lutte contre le changement climatique ainsi que de leur perception des enjeux humains, techniques et économiques.

Les représentants du grand public, des entreprises (industries et services), des collectivités territoriales, des professionnels de l'agriculture et de la sylviculture, des universités et laboratoires de recherche ou encore des relais d'information et de formation ont été invités à participer à la réflexion.

Pour organiser et favoriser les échanges tout en laissant libre cours aux acteurs, l'ADEME a proposé l'animation des ateliers à deux référents. Personnes représentatives de la thématique de l'atelier, les référents animent la réflexion participative, nourrissent le débat et stimulent les idées. Porte-parole des témoignages recueillis, les référents rédigent les compte-rendu des ateliers et la synthèse finale.

Pour se constituer une culture thématique, les référents ont eu une journée de sensibilisation et ont été accompagnés tout au long de la démarche par **Pierre Radanne et un coordinateur de la délégation régionale de l'ADEME qui ont assuré conseils, documentation et formation** sur l'effet de serre et le changement climatique.

Enfin, chaque atelier dispose d'une **plate-forme de communication accessible par Internet**. Elle permet à l'ensemble des participants de l'atelier de compléter sa connaissance du sujet, de consulter les travaux en cours et de poursuivre les réflexions du Forum en communiquant entre les sessions.

Chaque atelier regroupe une vingtaine de **participants** qui ont été sélectionnés par les référents et l'ADEME de manière à conserver une représentation équilibrée entre les acteurs de la thématique et favoriser ainsi l'expression du plus grand nombre. Conviés aux trois sessions, les participants relatent la perception de leur secteur et sont invités à émettre des propositions et à présenter des initiatives.

Le Forum s'organise sur **trois sessions** qui sont autant de séances de travail en ateliers. Les périodes entre les sessions (3 semaines à un mois) sont l'occasion de nourrir la réflexion et d'approfondir la pertinence des propositions selon le principe progressif suivant :

1^{ère} session : le 8 septembre 2005

Exposé sur les enjeux (en plénière), puis état des lieux sur la thématique, pistes à approfondir.

2^{ème} session : le 6 octobre 2005,

Liste des pistes d'actions, approfondissement avec des témoignages, ébauches de propositions et initiatives.

3^{ème} session : le 27 octobre 2005,

Précisions et classification des propositions, validation des travaux et des points à développer.

Le Forum a rassemblé **300 participants** représentant l'ensemble des acteurs (collectivités, entreprises et grand public) de la Région.

Poitou-Charentes est la première région de France à engager une démarche culturelle et participative d'une telle ampleur sur ce thème.

Témoignage des ateliers : le Livre Blanc

Les travaux en ateliers ont fait l'objet de comptes-rendus dont l'objectif, après **validation** par les participants, a été de nourrir la rédaction du Livre Blanc. Cette dernière, notamment sa synthèse, a elle-même fait l'objet au titre de la démarche participative d'une présentation aux référents afin d'en garantir l'intégrité.

Aboutissement du travail des ateliers, **le Livre Blanc**, rédigé par **Pierre Radanne**, rassemble et analyse les propositions contenues dans les synthèses des ateliers. Il est **présenté le 16 mars 2006 à la Présidente de la Région** à l'occasion de la troisième session du Forum Eco-Industrie dont la réduction des émissions de gaz à effet de serre est un axe majeur.

La valorisation du Livre Blanc par une large diffusion permettra d'**interpeller** l'État, les Départements, les collectivités, les entreprises, les relais professionnels et sociaux, les médias et les établissements d'enseignement.

La création d'un **Comité régional Initiatives Climat** composé des référents des ateliers, de la Région et de l'ADEME va encourager et animer le prolongement d'Initiatives Climat sur des thématiques fondamentales qui méritent un approfondissement. Il aura également la charge de poursuivre la réflexion et suivre les actions mises en place dans le cadre de la démarche.

Un Livre Blanc pour un Plan d'action Initiatives Climat ADEME-Région

Expression forte et directe des acteurs du Poitou-Charentes, le Livre Blanc constitue la pierre angulaire de l'élaboration d'un **Plan Initiatives Climat en Poitou-Charentes** pour la période 2006-2010 et la base d'un objectif plus ambitieux qu'est la division par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Dans cette optique, deux rendez-vous sont proposés :

Juin 2006 : Présentation du Plan Initiatives Climat en Poitou-Charentes

Printemps 2007 : Rendez-vous pour la présentation du Bilan annuel



4^{ème} partie - SYNTHESE du Livre Blanc Pierre RADANNE - 16 mars 2006

1 – Vers une mutation culturelle de grande ampleur

Les débats publics, la formation des référents des différents ateliers et la première séance collective de l'ensemble du panel ont mis en évidence que la question du changement climatique est désormais largement connue en France au niveau en tous cas des professionnels et des responsables. Mais, comme il a été présenté plus haut, il existe une grande distance entre une écoute générale et la compréhension de l'ampleur de la mutation à venir.

Devant un sujet aussi grave et complexe, la mise en mouvement de la société n'est possible que si une information est délivrée par les médias et les institutions, que si les données sont accessibles, et surtout, que si chacun peut en débattre directement.

Avant de balayer les différents secteurs et les profondes différences qui les caractérisent, il faut souligner les convergences que la démarche d'élaboration du Livre Blanc a soulignées.

Elles montrent un décalage évident avec la négociation internationale qui met en avant les questions technologiques et financières (mécanismes de Kyoto), les plans nationaux (qui privilégient la réglementation) comme avec les politiques des compagnies énergétiques (place du nucléaire, du gaz). Le débat régional met lui en avant une dimension fondamentale délaissée : la capacité d'intervention des acteurs, c'est dire en fait la culture au sens large.

- L'ouverture au monde

D'abord, soulignons une nouvelle fois, qu'au plus loin d'une image d'une France repliée sur elle et individualiste aujourd'hui si complaisamment décrite, tous les ateliers ont exprimé une complète solidarité vis-à-vis de la nécessité d'une gestion collective du climat. Ce comportement a été certainement amplifié par l'entrée dans un nouveau choc pétrolier qui rend la mobilisation plus urgente encore. Globalement, cette adhésion à la nécessité d'agir s'est traduite dans tous les ateliers par une approche commune sans comportement de rejet, de fuite ou de renvoi vers d'autres des actions à engager. Ce ciment qui a soudé les groupes a été tel que les conflits ou désaccords qui existent sur d'autres questions économiques et sociales ont été mises en sourdine et n'ont pas influé sur les débats.

- L'avancée culturelle indispensable

Les ateliers thématiques ont tous exprimé des attentes en termes :

- D'effort éducatif et de formation professionnelle et tout au long de la vie,
- De débat public dans tous les territoires et toutes les professions,
- De compréhension de la portée réelle des actes quotidiens pour guider les choix à tous les niveaux (collectivités, entreprises ou ménages),
- De mise en place de méthodes, d'outils appropriables pour tous les métiers (audit, bilan carbone...),
- D'amélioration des comportements individuels et collectifs (à l'achat et à l'usage),
- D'exemplarité notamment de la part des collectivités publiques,
- De gratification des comportements vertueux.

La première étape de la lutte contre le changement climatique s'avère donc clairement être une action culturelle de grande ampleur pour :

- Au plan global, expliquer les données du problème, décrire les impasses à éviter et à l'inverse les options qui desserrent les contraintes et ouvrent les espaces de choix ;

- Au plan personnel, aider chacun à évaluer les émissions qu'il génère, à concilier sa recherche de plaisir, l'expression de sa personnalité avec un quota d'émission à respecter et adapter sa consommation en conséquence.

- L'investissement dans la formation des personnes

La demande qui résulte des ateliers est donc avant tout celle d'un programme concerté de formation couvrant à la fois la formation initiale (mais ce n'est pas là que cela pêche le plus), la formation professionnelle et surtout une mise à niveau de tout citoyen pour l'aider à maîtriser les effets de sa consommation. Actuellement, l'éventail des comportements couvre un spectre allant du déni à la prostration en passant par la fuite, la négligence, la résignation, des gestes ponctuels, voire la frustration volontaire et des interdits. Ce n'est pas par la contrainte que l'on pourra durablement améliorer les comportements mais par un niveau plus élevé de culture. C'est le seul point de départ possible, mais cela suffira-t-il ? Il faut noter à ce sujet dans l'expression des ateliers des hésitations : tantôt ils ont plaidé en faveur de la formation et de l'exemplarité, tantôt en faveur d'interdictions par voie réglementaire et des conditionnalités dans l'accès aux aides publiques.

C'est sur la base de ce constat que l'atelier « Education, formation » a pointé la nécessité d'un débat plus large encore pour impliquer davantage l'opinion au-delà des responsables et des experts.

Il est en outre à noter la très faible demande qui s'est exprimée dans les ateliers en direction des médias notamment audiovisuels. Ceux-ci aspirés dans leur concurrence acharnée vers l'individualisme dans la consommation, le spectacle voire l'exploitation émotionnelle des catastrophes n'apparaissent plus avoir de capacité éducative suffisante. Cette demande s'est donc réorientée surtout vers l'échelon de la démocratie de proximité : la collectivité locale et les médias locaux.

Au-delà de ce tronc commun exprimé par tous les ateliers en faveur d'un effort de formation, de culture et de débat, les rapports mettent en évidence une difficulté d'appréhension des évolutions à long terme.

- Une avancée nécessaire de culture scientifique

La première étape à franchir consiste donc dans un progrès de culture scientifique.

La période présente est paradoxale : tandis que de vives poussées scientifiques bouleversent notre vision du monde, les efforts de culture scientifique décroissent. Pourtant, l'allongement de l'espérance de vie d'une part, et l'accélération du progrès scientifique d'autre part, rendent nécessaire un effort de culture scientifique notamment à travers la formation continue et les médias. Il en résulte un décalage entre le constat de la gravité par l'opinion publique de ces questions et son insuffisance d'appropriation. L'essentiel des tranches d'âge concernées n'a pas bénéficié des apprentissages indispensables pendant son cursus scolaire. Aucune institution n'a aujourd'hui la responsabilité de la mise à niveau des adultes tout au long de leur vie. Ce n'est explicitement ni la mission de l'Education Nationale, ni celle des médias. Ce décalage entre les enjeux et le niveau de formation moyen aggrave fortement les réactions que provoquent les crises écologiques. Pour combler cette lacune, il est essentiel de mobiliser les institutions spécialisées ainsi que les collectivités locales pour développer la vigilance du corps social, faciliter l'élaboration des solutions et aider à se former des comportements adaptés. La canicule de 2003 en fit la pénible démonstration.

- Bien décider ensemble

Dans des termes très proches, les différents ateliers ont souligné que la lutte contre le changement climatique se jouait dans une multitude de décisions quotidiennes. Actuellement, cette question est largement absente des critères de décision. Est vécue comme un gâchis toute décision prise qui fait perdre une opportunité de réduire des émissions. Puisque l'on ne peut s'en remettre en permanence à des rapports de force pour orienter les choix, la qualité des décisions dans chaque structure de travail ou instance politique est finalement dépendante du niveau de

formation et de réflexion sur ce sujet de chacun de ses membres. La lutte contre le dérèglement climatique doit avoir pour socle un grand programme de formation adapté à chaque communauté de travail et à chaque instance de décision.

2 – Un avenir illisible

Au-delà de cette base commune concernant l'investissement culturel, les différents ateliers ont souvent exprimé des interrogations sur les possibilités ouvertes par les technologies, le rôle moteur du politique et la complexité du cadre institutionnel.

✓ ***Une attente modérée vis-à-vis de la technologie***

La question des comportements et des choix politiques collectifs s'est exprimée lors de l'élaboration de ce Livre Blanc d'autant plus fortement que l'attente montrée vis-à-vis de la technologie a été faible. En effet, face au changement climatique, il n'y a pas une ou plusieurs technologies à portée universelle vers lesquelles se rabattre. L'ampleur du défi surpasse les contributions possibles des technologies annoncées. Si les contributions d'avancées technologiques sont nombreuses, elles ont des échéances très diverses et des coûts tout aussi différents. Avoir une vision d'ensemble de ces possibilités devient dès lors extrêmement difficile. Les solutions sont bien plus complexes à comprendre que le problème initial. D'où un mélange d'interrogation et d'impatience.

Néanmoins des priorités sont collectivement mises en avant :

- D'abord, une attente d'un engagement clair vers les énergies renouvelables : elles ne présentent pas de nuisances graves, contribuent au développement et créent des emplois ;
- Ensuite, une meilleure qualité de la construction neuve et la mise à niveau du patrimoine existant sont également attendues ;
- Enfin, le secteur des transports ressort comme le secteur le plus critique sans que des solutions à la hauteur des enjeux ne se dessinent encore vraiment.

Mais, globalement les possibilités d'investissement améliorant l'efficacité énergétique ont été probablement sous-estimées (en dehors du secteur industriel et de la construction neuve), ce qui accentue les jugements portés.

✓ ***Un engagement lent du politique***

Les responsables politiques sont pour la plupart perçus comme ne s'étant pas encore approprié cette question nouvelle. Depuis trois décennies, l'agenda politique est chargé, dominé notamment par les difficiles questions de la mondialisation de l'économie et la pression qu'elle exerce sur la société française. Parallèlement, bien évidemment, le refus américain du Protocole de Kyoto a ces dernières années fortement ému les volontés des autres pays. Avec la canicule de 2003, un décalage s'est accru entre l'opinion qui a basculé dans sa prise en compte du changement climatique et la place que celui-ci a dans l'agenda politique.

Beaucoup plus étonnante a été la faible référence à l'Etat dans les débats des ateliers alors que son rôle est si déterminant dans notre pays. Cela tient au fait que les plans successifs concernant le changement climatique (PNLCC de janvier 2000 et Plan Climat de juillet 2004) n'ont pas fait l'objet d'une communication forte, étaient modestes dans leur portée et n'ont été que partiellement appliqués. S'ajoute à cela également le manque de lisibilité du diagnostic par l'Etat de l'actuel choc pétrolier. En conséquence, la demande exprimée dans les ateliers vers les collectivités territoriales s'en est trouvée accrue.

✓ ***L'enchevêtrement des niveaux institutionnels***

La critique du politique s'exprime d'autant plus que le système institutionnel français est perçu comme incompréhensible par les acteurs de terrain, des entreprises comme des citoyens. Il est saisissant que les différents ateliers ont éprouvé une grande difficulté devant l'enchevêtrement des niveaux institutionnels notamment en matière d'urbanisme et de politique des transports.

3 - Analyse par secteur d'activité

Le travail des ateliers révèle les écarts de difficulté de la lutte contre le changement climatique entre secteurs.

✓ ***Les secteurs qui ont le sentiment de pouvoir réussir***

A l'écoute des ateliers, il ressort deux secteurs qui expriment particulièrement une confiance en leur capacité à agir face au changement climatique : la filière bois et l'industrie.

- La filière bois

La filière bois a aujourd'hui le vent en poupe : progrès dans la qualité des appareils de chauffage, ressource en croissance et compétitivité accrue par rapport au pétrole pour le chauffage en rural du fait de sa hausse. Les progrès attendus portent essentiellement sur une meilleure organisation dans la gestion d'une forêt régionale morcelée et dans la logistique d'approvisionnement.

- L'industrie

Le secteur industriel est généralement le premier pointé du doigt dès qu'il s'agit de pollution et de dégât sur l'environnement. Comme il dispose de grandes compétences techniques et d'une obligation de rigueur de gestion, il est aussi le plus réactif de tous les secteurs. L'industrie a de loin été le secteur économique à réduire le plus ses émissions depuis 15 ans. La mise en place de la directive européenne sur les quotas échangeables oriente ce secteur vers l'attribution d'une valeur au carbone émis, ce qui permet aux intérêts écologiques et économiques de progressivement converger.

En outre, en Poitou-Charentes, l'industrie est essentiellement manufacturière et agroalimentaire ; les secteurs les plus émetteurs de l'industrie lourde y sont peu représentés. C'est donc vers la recherche de méthodes et de mécanismes d'encouragement à destination notamment des PMI que le groupe consacré à l'industrie s'est focalisé.

✓ ***Les secteurs où s'expriment des volontés claires tout en rencontrant des obstacles***

D'autres secteurs se caractérisent par une motivation forte et une vision claire de la voie à suivre mais qui tranchent avec un état des lieux peu satisfaisant. En clair, l'essentiel est à faire, y compris la mise en place des instruments nécessaires.

- Les comportements individuels

La prise en compte du changement climatique induit une attente forte sur les comportements individuels. L'atelier qui a eu à traiter de cette question s'est exprimé dans le sens d'un réel volontarisme pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Néanmoins, un réel trouble subsiste du fait d'une grande distance entre le comportement réel constaté des personnes dont les pratiques de consommation n'ont guère évolué ces dernières années et les positions très affirmées de certains sur une nécessité de décroissance de certaines consommations. Si la direction indiquée est claire, la capacité à s'y engager tout en bénéficiant d'un réel plaisir de vivre et de confort va dépendre du progrès culturel sur la question climatique.

- L'éducation et la formation

Il est frappant que l'atelier ayant à travailler sur l'éducation et la formation ait embrassé un sujet bien plus vaste. Comme le précédent, il a largement abordé les questions de consommation ainsi que la cohérence d'ensemble de la société à travers en particulier l'exemplarité des collectivités locales. Il est en effet clair que le travail éducatif n'a guère de portée si il n'est pas en phase avec les signaux économiques -à commencer par la publicité-, et la morale publique portée par les responsables les plus proches, à savoir les élus locaux et les structures qu'ils dirigent. L'atelier a souligné la nécessaire mise en cohérence des outils de la formation initiale et professionnelle dans la prise en compte des questions concernant le climat.

- L'agriculture

Le secteur agricole présente des enjeux multiples : émissions de CO₂, mais aussi de méthane, d'oxyde nitreux, fixation du carbone dans le sol. De plus, il figure parmi les principales victimes du changement climatique avec notamment ces années-ci, un grave stress hydrique. Confronté à de multiples enjeux environnementaux, souvent mis en accusation et frappé par de grandes difficultés économiques, ce secteur fait montre d'un évident sens des responsabilités. L'atelier a donc convergé avec un niveau élevé de compétence sur les réponses qui devront être apportées notamment à travers des pratiques culturales fixant davantage le carbone dans le sol, une réduction des labours profonds, une diminution des intrants azotés et un stockage accru de carbone dans la biomasse. Cette forte motivation contraste avec un contexte général où ce secteur se sent de moins en moins maître de son destin : concurrence internationale, politique agricole commune ou comportement des consommateurs.

- Les déchets

Une première phase de réduction des émissions par le secteur des déchets est apparue évidente : capter le méthane des décharges. Mais ensuite, la politique des déchets est à la croisée des chemins et peine à trouver un équilibre entre recyclage, valorisation énergétique et mise en décharge. Il a été souligné que la tendance impulsée par l'Union Européenne est de réduire la mise en décharge de la matière organique, ce qui d'ailleurs fut la base quelque peu oubliée de la loi de 1992 en France. Il en résultera la nécessité de développer la collecte sélective de la matière organique et la méthanisation. Ajoutons que l'accent est aussi porté dans la politique des déchets sur les comportements d'achat avec le souci de réduire la consommation d'emballages.

- La recherche

Les acteurs de la recherche sont bien évidemment habitués aux grands défis. Les acteurs régionaux de la recherche ont vite exprimé leur motivation. Mais ils se sont heurtés ensuite à trois types de difficultés : la dispersion relative des acteurs régionaux de la recherche, la difficulté d'avoir une vision globale de tous les enjeux de recherche et un lien encore insuffisant avec un tissu d'entreprises régionales constitué en grande partie de PME en Poitou-Charentes. L'atelier a pointé que l'association avec d'autres régions permettrait d'atteindre une masse critique.

La recherche est impliquée tant dans les technologies de maîtrise de l'énergie que dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre du côté de l'offre d'énergie, notamment à travers le développement des biocarburants. L'atelier a pointé l'utilité qu'aurait un outil fiscal permettant aux laboratoires de bénéficier de contributions des entreprises en contrepartie d'une implication de leur part pour répondre aux besoins d'innovation.



Les secteurs dans l'expectative

Dans une troisième catégorie de secteurs, les participants se sont interrogés tant sur les objectifs que sur les moyens.

- **Le logement et le tertiaire**

Les trois secteurs concernés par la gestion des bâtiments ont souligné sous des formes diverses de profondes difficultés. Ils se caractérisent par les contrastes suivants :

- De grands progrès ont été réalisés sur les consommations d'énergie et sur les émissions de gaz à effet de serre dans la construction neuve où de nouveaux progrès sont encore possibles dans les décennies qui viennent. En témoigne l'avance prise par d'autres pays ;
- Mais ces progrès dans le neuf contrastent avec l'absence de politique claire de réhabilitation thermique du patrimoine ancien au plan national ; il n'y a ni réglementation des performances à atteindre lors de réhabilitations, ni même de niveau minimaux de qualité des composants du bâtiment alors utilisés ;
- Des oppositions fortes divisent à ce sujet l'industrie du bâtiment, avec un engagement fort de la part des équipementiers (qui ont intérêt à la qualité) qui contraste avec l'attentisme de beaucoup d'entreprises de construction ; ceux-ci privilégient des coûts de construction minimaux quitte de fait à induire des dépenses de chauffage excessives ultérieurement pour les occupants ;
- La faiblesse des moyens des collectivités locales en France (pouvoir réglementaire faible, morcellement des compétences,...) rend difficile pour elles d'agir sur près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre (chauffage et production d'eau chaude sanitaire) ; il s'agit pourtant indubitablement des réductions d'émissions les plus importantes à réaliser et qui posent le moins de difficultés technologiques ;
- La faiblesse d'engagement de la France dans la valorisation des énergies renouvelables a été beaucoup regrettée ; elle s'explique à la fois par l'hostilité des grands opérateurs énergétiques et un désintérêt assez général des structures d'Etat ; toutefois ces dernières années, sous l'impulsion des acteurs locaux une volonté d'engagement s'exprime enfin et bénéficient de plus en plus d'un soutien financier de collectivités territoriales ;
- Un retard en termes d'innovation (éco-conception, solutions techniques innovantes) par rapport à d'autres pays (Allemagne, Suisse, Grande Bretagne) a été enfin souligné.

- **Les collectivités locales**

L'atelier consacré aux collectivités locales a été confronté aux mêmes questions.

Cet atelier a en outre consacré une grande partie de sa réflexion à l'urbanisme et à son impact sur la génération des déplacements.

Par ailleurs, il est clair que ce secteur du bâtiment est celui où dans les années qui viennent des progrès décisifs peuvent être faits. Une exigence additionnelle transforme bien sûr le paysage : la hausse des prix du pétrole et du gaz qui stimule un effort de qualité de construction pour réduire ensuite les charges de chauffage. De toutes les propositions de cet atelier, il ressort l'attente vis-à-vis d'une Région en position de chef d'orchestre d'une communication institutionnelle visant tous les secteurs concernés.



Les secteurs à la croisée des chemins

Le secteur des transports est confronté à une vive hausse de ses émissions :

- La pression d'une croissance continue des trafics induit non seulement une augmentation des émissions mais absorbe les progrès des autres secteurs ;
- Les acteurs du secteur des transports ressentent qu'ils sont au pied du mur, qu'une mutation est indispensable, mais l'Etat et les acteurs politiques sont gravement silencieux sur celle-ci, ce qui accroît le trouble des professionnels ;
- La raison profonde du silence assourdissant de l'Etat sur cet enjeu majeur découle parallèlement de son souci de sanctuariser sa fiscalité sur les carburants ;
- Les politiques des constructeurs automobiles consistent toujours à flatter les acquéreurs de voitures, les marges des constructeurs croissant avec la montée en gamme ;
- La politique de l'Etat continue de privilégier le financement des infrastructures routières ;
- Un soutien clair mais tardif s'exprime en faveur des biocarburants, poussé par un monde agricole qui cherche une diversification ;
- Les options stratégiques de long terme et les priorités de recherche restent complexes, chères et donc lointaines (véhicule électrique, véhicule hybride, pile à combustible à hydrogène, place du transport collectif...) ;
- Pour aggraver encore ce paysage général, soulignons que les acteurs des transports n'ont pas anticipé le renversement de conjoncture pétrolière ; ils n'ont pour le moins pas été aidés en cela par le secteur pétrolier avant tout soucieux de ses marges.

On le voit, il n'y a guère dans cette description de point positif qui vienne contrebalancer les autres. Les politiques publiques vont devoir marquer une priorité à ces secteurs dans les années qui viennent. Sans cela, les difficultés sociales s'accroîtront tandis que les émissions continueront à augmenter.

- **Le transport des personnes**

Ajoutons pour ce qui concerne le transport des personnes, des comportements individuels qui marquent toujours un profond décalage avec l'indispensable modération de la consommation de pétrole et d'émission de gaz à effet de serre : choix du véhicule à l'achat, comportement d'usage et addiction à la vitesse notamment chez les hommes.

L'augmentation des prix du pétrole a des effets sociaux graves ; elle pénalise les populations rurales et les ménages modestes poussés hors des centres-villes par les hauts prix des loyers.

Les politiques des collectivités locales ont été aussi pointées : effort insuffisant en direction des transports collectifs et surtout carence des politiques d'urbanisme pour maîtriser la mobilité (plus grande mixité des fonctions urbaines).

Le choc pétrolier va avoir pour effet de déplacer les lignes :

- Les ménages vont devoir en revenir à des véhicules plus adaptés à la réalité de leur usage ;
- Les constructeurs automobiles auront dès lors à refondre leurs gammes ; la question d'ouvrir une alternative au pétrole par le développement du véhicule électrique a fortement retenu l'attention dans une région particulièrement en avance sur ce sujet ;
- Les collectivités locales vont être sous pression pour renforcer les transports collectifs.

- **Le transport des marchandises**

Le débat sur le transport des marchandises a mis en lumière une série de points d'achoppement. Les difficultés additionnelles rencontrées sont :

- Une dépendance grave des petites entreprises de transport routier vis-à-vis des chargeurs et de la vive concurrence des transporteurs routiers étrangers ;
- Une faible compétitivité de la SNCF pour le transport des marchandises (endettement insurmontable de l'ensemble – RFF-SNCF, difficultés sociales internes, priorité accordée au transport des personnes plus rémunérateur).

Le choc pétrolier a sur le transport des marchandises des effets bien plus graves que sur le transport des personnes. Les entreprises du secteur ont peu la maîtrise de leurs tarifs tandis qu'elles sont directement frappées par les variations brusques des prix à la pompe.

Il en découle une tension très forte dans ce secteur ; la question de la réponse aux changements climatiques est totalement hors de portée pour un secteur sinistré sans un accompagnement public fort pour engager la mutation.

Une période de transition s'ouvre, au cours de laquelle la Région est encore une fois appelée à anticiper les évolutions nécessaires : mettre en relation les acteurs pour que les problèmes des chargeurs soient mieux connus et pour regrouper les flux, tarifier les grands axes routiers afin d'internaliser une partie des coûts du routier et soutenir le report modal de la route vers le fer.

Ajoutons également que les compétences institutionnelles des collectivités territoriales sont bien plus faibles dans ce domaine.

Comment répondre aux attentes fortes exprimées par les deux ateliers consacrées aux transports ? Là encore : organiser le débat. En effet, l'une des particularités les plus fortes du secteur des transports est l'excessive segmentation du secteur : par filière, par niveau territoriaux. Un rôle de facilitateur modeste, mais opiniâtre est vivement attendu de la part de la Région, car elle est le carrefour géographique où les acteurs peuvent se rencontrer.

✓ ***Un secteur à aborder : la question de la production électrique***

Le découpage des ateliers correspondant à des secteurs consommateurs, la question de l'électricité n'a pas été explicitement abordée pas plus que celle des modes de gestion des énergies de réseau. Bien qu'il s'agisse là d'un sujet plutôt national, une réflexion sur la production locale et les approches territoriales doit être menée.

Trois remarques peuvent être faites :

- Avec 75% de l'électricité produit par le nucléaire et 15% par l'hydraulique, la production électrique et donc par voie de conséquences, les usages de l'électricité émettent peu de gaz à effet de serre. Néanmoins, cette proportion pourrait baisser un peu d'ici 2020 ; un développement des énergies renouvelables est donc nécessaire pour l'éviter comme nous y invite la directive européenne qui fixe à la France de passer de 15% sa part d'électricité d'origine renouvelable à 21% d'ici 2010.
- En outre, la division par 4 des émissions de CO₂ d'ici 2050 ne peut être atteinte par davantage de nucléaire, la contribution de cette énergie étant déjà à son maximum en France.
- Une augmentation de la consommation d'électricité dans la plupart des usages non thermiques à la place de combustibles fossiles se traduit par des gains de rendement et permet de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre, même si une part de cette électricité est produite à partir de combustibles fossiles. Une pénétration de l'électricité dans les transports est absolument indispensable pour libérer de la dépendance pétrolière et des dommages du changement climatique.

4 – Analyse par type d'intervention

Les réflexions des différents ateliers peuvent être aussi abordées en fonction des modes d'intervention. Certains instruments de politique publique ou de marché ont été souvent invoqués tandis que d'autres apparaissent moins sollicités.

✓ *L'amélioration des méthodes*

La demande a été générale pour une qualité d'élaboration des projets par des apports de méthode, de préparation de cahiers des charges, de hiérarchisation des impacts et des coûts entre solutions possibles. C'est la demande des ateliers dont le champ d'intervention est celui de la culture et du comportement. Les collectivités locales vont avoir à perfectionner leurs cahiers des charges pour leurs constructions, les entreprises pour le choix de leurs machines.

✓ *L'importance des instruments de mesure*

Tous les ateliers ont convergés sur la nécessité de disposer d'instruments de mesure. Ceux-ci existent depuis longtemps dans le domaine de l'énergie du fait des compteurs exigés par toute facturation. Il n'en est pas de même pour l'émission de gaz à effet de serre. Il faut donc généraliser les méthodes de calcul qui permettent de transposer ces consommations d'énergie en quantités de gaz carbonique ainsi que celles –et c'est plus difficile- des autres gaz à effet de serre. L'attente est forte. Comment en effet séparer l'essentiel de l'accessoire quand on ne peut compter ?

Bien sûr, il n'est pas possible de répondre à cette demande de comptage par une méthode unique. Le bilan carbone a été souvent évoqué pour les investissements industriels et les travaux sur les bâtiments. Mais deux cas posent plus de difficultés. Au niveau des ménages d'abord. Il faudra élaborer des méthodes simples mais sérieuses d'autodiagnostic pour les aider à élaborer un véritable bilan de leurs émissions et identifier les progrès possibles notamment dans le chauffage, la production d'eau chaude, l'électroménager et les transports. Au niveau, cette fois-ci, global d'un territoire, s'est exprimée la même demande : reconstituer les émissions de l'ensemble d'un territoire, en regroupant toutes ses activités. Les expérimentations actuellement engagées au plan national pour élaborer un bilan carbone territorial répondent à l'évidence aux attentes.

✓ *L'amélioration de la qualité des projets neufs*

La compréhension a été unanime que la qualité initiale des projets est décisive, le rattrapage ultérieur des erreurs coûtant toujours plus cher.

Cette question de la qualité des projets est d'autant plus importante que la durée de vie des équipements sera longue. Or, ce qui singularise les collectivités locales, c'est bien d'avoir à décider d'infrastructures et d'équipements dont la durée de vie sera le plus souvent égale à plusieurs générations sinon au siècle. Il faut à chaque décision de construction de bâtiment visualiser le fait qu'il vivra tout ce siècle, qu'il connaîtra les impacts du changement climatique et le déclin de toutes les ressources énergétiques à l'exception du charbon et bien sûr des énergies renouvelables.

Ainsi les différents ateliers investis dans la préparation du Livre Blanc ont été très attentifs à réunir les conditions d'une élévation du niveau de qualité des projets des collectivités locales, ce qui ramène aux enjeux évoqués plus haut de formation, d'amélioration des méthodes et de mesure des effets. Les services techniques des collectivités locales sont donc de plus en plus attentifs à peaufiner la qualité de leurs cahiers des charges. Les dépenses additionnelles de

conception trouveront vite leur amortissement dans un contexte énergétique caractérisé par un prix du pétrole qui ne pourra être inférieur à son cours actuel, la demande mondiale étant supérieure à l'offre d'une part, les capacités de production étant insuffisantes d'autre part (notamment du côté du raffinage).

✓ ***L'importance des soutiens financiers à l'innovation***

- L'octroi de subvention comme validation

De nombreux avis exprimés dans les ateliers ont rappelé que la demande de subvention correspond d'abord à une attente d'expression de soutien fort à un projet. Les débats ont dès lors peu porté sur le niveau des aides publiques.

Les discussions ont confirmé ce que l'on sait de la sociologie de l'innovation. Un porteur d'initiatives est toujours au départ minoritaire dans sa propre structure ; celle-ci est réticente à utiliser une solution nouvelle donc plus compliquée à mettre en œuvre et souvent comportant une part de risque. Le porteur d'initiatives a donc besoin pour obtenir une décision audacieuse de sa structure (des décideurs de l'entreprise ou de la collectivité locale) de passer des alliances externes. D'abord, pour valider la conception, c'est ce qui explique le succès des aides aux études y compris vers des structures ayant la capacité de les payer. Elles entraînent une validation des options des bureaux d'études par une ingénierie publique. Ensuite, pour l'engagement de l'investissement, le soutien par une collectivité publique, un ministère ou une agence porte un souhait, celui qu'au nom d'une vision de l'intérêt général le projet soit réalisé.

La demande de financement public est d'autant plus pressante que les acteurs se sentent faibles. Il est ainsi à noter que l'atelier consacré à l'industrie ne s'est pas focalisé sur des demandes de subventions mais a souhaité des récompenses non monétaires. Par contre, les demandes financières ont été multiples dans les ateliers consacrés au tertiaire, à l'éco-conception et aux collectivités locales, du fait de la multiplicité des obstacles à surmonter pour mener à bien un projet innovant.

✓ ***Les pistes d'intervention***

D'autres modes d'intervention possibles ont été peu prisés dans les ateliers.

- La planification via les Contrats de plan État-Région

Les débats ont porté sur la qualité des projets en délaissant toute planification autre que territoriale (plans d'urbanisme). Si cela découle logiquement de l'actuel dépérissement de la planification au niveau national, il est néanmoins vital pour conforter chacun devant une mutation d'une telle ampleur de lui donner de la visibilité dans le temps. La préparation du prochain Contrat de plan État-Région pourrait utilement se nourrir de la réflexion menée pour l'élaboration du Livre Blanc, l'un des axes portant sur l'élaboration d'un plan Climat territorial avec notamment une priorité transport.

- L'implication du secteur bancaire

Le monde bancaire a été ni présent ni évoqué. Il est probablement ressenti comme totalement à l'écart des enjeux et préoccupé par une rentabilité à court terme. Il y a là une réalité française où le secteur bancaire ne s'intéresse qu'aux signaux de court terme, ce qui d'ailleurs accroît inutilement sa prise de risque financière au lieu de la réduire ; exemple, la non prise en compte des dépenses de chauffage dans la capacité d'endettement des ménages, l'absence d'anticipation de la hausse des prix du pétrole, le désintérêt pour les énergies renouvelables et à l'inverse un soutien immodéré aux prêts pour acheter une voiture quelle soit sa gourmandise en carburant.

Le choc pétrolier change la donne. Les pouvoirs publics disposent d'un réel espace d'orientation du secteur bancaire vers l'efficacité énergétique et la valorisation des ressources renouvelables locales. Engager une concertation permettra d'avancer.

- L'investissement dans les mécanismes de Kyoto

Il existe en France une difficulté spécifique dans l'appropriation de la nouvelle génération d'outils d'intervention publique (dite de « cap and trade ») directement inspirée du protocole de Kyoto.

Elle allie :

- un pouvoir réglementaire public très dirigiste : fixer des maxima de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre sous peine d'amende à une échéance déterminée,
- la création d'un marché d'échange entre les entreprises en avance et celles en retard sur l'objectif créant de ce fait d'une valeur financière pénalisante de ces émissions.

Maintenant, la gamme des outils conçus sur ce modèle s'étend : quotas échangeables pour six branches industrielles couverte par la directive européenne quotas, les mécanismes de projets et surtout les certificats d'économie d'énergie de la Loi d'orientation sur l'énergie adoptée par le parlement en juillet 2005.

Ces outils nouveaux n'ont pas encore été pris en compte dans les ateliers.

✓

Les attentes fortes

Dans d'autres domaines, les ateliers ont eu tendance à privilégier certains modes d'action, au-delà peut-être de leurs possibilités.

- Une exigence de conditionnalité

Les ateliers se sont souvent exprimés par des demandes de conditionnalité, à savoir en demandant aux collectivités qui octroient des subventions de poser des conditions multiples vis-à-vis des bénéficiaires. Ces conditions la plupart du temps concernaient des comportements ou des attentes parfois non directement reliées au projet aidé.

Mais ce type d'intervention pose de réelles difficultés d'efficacité si la gestion de telles conditionnalités nécessite une administration trop lourde et encoure le risque d'arbitraire lorsque aucun contrôle réel de l'application n'est possible. Cette voie s'entend avec une sensibilisation et un accompagnement du personnel instructeur.

- Une taxation liée à la performance des équipements

D'autres propositions, marquent une préférence pour une baisse de taux de fiscalité plutôt qu'une attribution de subvention, dès lors qu'il y a une amélioration de performance énergétique ou réduction d'émission de CO₂. Cela répond à la demande de réduction des prélèvements obligatoires. Mais, ce mode d'intervention a aussi une limite. Les spécialistes fiscaux rappellent régulièrement qu'une fiscalité n'est efficace et juste qu'à la condition qu'elle soit claire et simple. Du reste, la fixation des taux de TVA est maintenant de niveau communautaire et devient difficile à moduler, surtout quand elle vise des gammes d'équipements souvent renouvelées par les constructeurs, donc variant souvent. La seule fiscalité qui puisse être modulée est donc celle des accises, comme la TIPP et les autres taxes spécifiques sur l'énergie. Mais, cela n'est possible que si la modulation porte sur le produit directement concerné par la fiscalité. Exemple possible : un taux différencié de taxe à l'achat des voitures en fonction de leur consommation en litres/100 km. Une réflexion pourrait être menée sur les modulations de la fiscalité locale.

Bien évidemment, cet état des lieux ne résulte que de la production de trois séances de travail des ateliers. Davantage de temps aurait amené d'autres idées, des prises en compte plus larges. On est au début d'un long chemin. Ce qui importe, c'est cet élan positif d'acteurs clés dans la société que l'exercice de démocratie participative a démontré.